

REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

\*\*\*\*\*

DECRET N° 2005-567 DU 08 SEPTEMBRE 2005

Chargeant Monsieur Cosme SEHLIN,  
Ministre des Finances et de l'Economie de l'intérim  
de Madame Christiane TABELLE OMICHESSAN,  
Ministre des Travaux Publics et des Transports pour  
compter du vendredi 16 Septembre 2005.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'Élection Présidentielle du 22 mars 2001;
- VU le Décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;

**DECRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Pour compter du Vendredi 16 Septembre 2005, Monsieur Cosme SEHLIN, Ministre des Finances et de l'Economie est chargé de l'intérim du Ministre des Travaux Publics et des Transports pendant l'absence de Madame Christiane TABELLE OMICHESSAN.

**Article 2**: Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 08 septembre 2005

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

  
**Mathieu KEREKOU**

**AMPLIATIONS** : PR 6 – AN 4 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – MTPT 4 – SGG 4  
AUTRES MINISTERES 21 – DEPARTEMENTS 6 – JORB 1.